

Compte Rendu du Conseil Municipal de la Commune d'ALIX - 69380

Séance du mardi 26 avril 2022 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : mardi 19 avril 2022

Nombre de membres du conseil en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 11

Président de séance : M. Norddine GUEDAMI

Secrétaire élue : Mme Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, ~~Alain DRIOT~~, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, ~~Nicolas HIRSCH~~, ~~Véronique JON~~, ~~Pascal LEBRUN~~, Audrey MAIALE, ~~Véronique MARTINEZ~~, Bruno MUNDA, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : M. Alain DRIOT à M. Franck DUMOULIN, M. Pascal LEBRUN à M. Norddine GUEDAMI, Mme Véronique MARTINEZ à Mme Frédérique BURTIN

Membres absents : M. Nicolas HIRSCH, Mme Véronique JON, M. Bruno MUNDA, M. Franck SUBERT

✓ Désignation du secrétaire de séance

Mme Marie PAILLONCY est désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.

✓ Approbation du compte rendu du conseil du mardi 29 mars 2022

Approuvé à l'unanimité

✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Aucune décision prise depuis le dernier conseil municipal

Commission Finances et Economie Locale

✓ Budget 2022 – Décision modificative n°1 – Délibération n°2022-23

Afin de faire face aux dépenses d'investissement à l'école et au cimetière, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Travaux Ecole (Peinture et réfection des sols) : Programme 202 : + 10 000 euros

A enlever du Programme 224 (réhabilitation ancienne micro crèche) : - 10 000 euros

Travaux Cimetière (reprises de concessions) : Programme 210 : + 5 500 euros

A enlever du Programme 224 (réhabilitation ancienne micro crèche) : - 5 500 euros

Vote : pour à l'unanimité

Mme Audrey Maiale demande ce qui peut être fait pour les tombes non entretenues dont la végétation gêne les tombes voisines. Le sujet sera abordé lors de la réunion de la commission cimetière du 30 mai 2022.

✓ Subvention Projet d'aménagement d'une zone de valorisation de déchets verts – Délibération n°2022-24

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour approuver le projet « Aménagement d'une zone de valorisation de déchets verts » et pour autoriser le Maire à solliciter les subventions permettant le financement de cette opération.

Le montant prévisionnel des dépenses d'investissement est de 15 000 TTC

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2022, section investissement

Vote : pour à l'unanimité

M. Norddine Guedami précise que des entreprises privées peuvent subventionner ce type de projet environnemental.

Le débat se poursuit sur l'autorisation de faire ce projet à l'endroit prévu. Ce sujet sera traité par la commission urbanisme.

La question se pose également sur la future gouvernance de ce site. Des inquiétudes sont soulevées sur le futur de la gestion de ce lieu.

Une réunion est prévue fin mai entre la commission environnement et le collectif Alix O Vert.

Parallèlement, l'autorisation d'urbanisme sera traitée.

✓ **Subvention SYDER – Délibération n°2022-25**

La délibération n°2022-07 doit être annulée et remplacée par la délibération suivante :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce projet « Démarche performancielle éclairage public – modification du parc éclairage public par de la LED » et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions et/ou d'autoriser le SYDER (qui est maître d'ouvrage de l'opération pour le compte de la commune qui lui a délégué sa compétence éclairage public) à solliciter les subventions notamment dans le cadre de la DSIL.

Le montant prévisionnel des dépenses est de 145 000 TTC

Les crédits sont ouverts au budget 2022 du SYDER dans le cadre du budget dédié à Alix.

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Subvention aux associations – Délibération n°2022-26**

Pour rappel, la subvention à la SPA (Société Protectrice des Animaux), pour l'année 2022 a déjà été versée pour un montant de 614,40 €.

Les élus de la commission finances proposent de verser les subventions suivantes aux associations citées ci-dessous :

ADMR :	1 565,78 €
Alix Patrimoine :	0 €
Associations Pensionnaires Familles et Amis d'Alix :	0 €
Association gérontologique :	78 €
Bibliothèque 1000 et Un Livres :	900 €
Classe en 2 :	200 €
Comité d'entraide aux anciens :	500 €
Comité des fêtes :	0 €
Compagnie du Fil Rouge :	200 €
Harmonie de Charnay :	200 €
Sou des Ecoles :	200 €
Souvenir Français :	80 €
Site Pierres Folles :	160 €

TOTAL : 4 083,78 €

Une discussion est ouverte autour de la subvention versée au Comité d'entraide aux anciens. Les finances de cette association sont confortables. Il est décidé de verser une partie de leur subvention annuelle au CCAS.

Les associations Comité des Fêtes et Alix Patrimoine n'ont pas souhaité obtenir de subvention en 2022 compte tenu de leur solde comptable positif.

L'Hôpital d'Alix fermant ses portes, il est décidé de ne pas verser de subvention à l'association Pensionnaires des Familles et Amis d'Alix.

Il est précisé que les demandes de subvention sont à adresser en mairie d'Alix accompagnées des bilans financiers de l'année passée. La mise à disposition hebdomadaire de la salle rurale ou de la salle des associations pour la pratique de l'activité de l'association, n'empêche pas de recevoir une subvention communale.

Vote : pour à l'unanimité

Commission Gestion du Personnel

✓ **Test Garderie surveillée**

Pour rappel, à titre expérimental une étude pour les devoirs des CE et des CM a été mise en place à la bibliothèque les jeudis de 16h30 à 17h30 du 17 mars au 14 avril 2022.

Les jeudis 17 et 24 mars, 1 seul et même enfant était inscrit à cette étude. Les jeudis suivants, aucun enfant n'était inscrit. L'opération ne sera pas reconduite.

Cette information sera transmise au prochain conseil d'école.

✓ **Embauche d'un agent communal**

La commune est à la recherche d'un agent communal à temps plein pour un renfort aux services techniques pour les mois de Mai à Août 2022.

Suite à un appel à candidatures, deux personnes ont envoyé leur CV en mairie. L'une n'a jamais répondu aux appels ou sms des élus pour organiser en entretien ; l'autre personne avait un RV fixé avec les élus. Ce RV a été reporté à sa demande pour raisons familiales. Elle n'est jamais venue au second RV.

Il est présenté la solution de faire appel à un auto entrepreneur en place sur Alix pour entretenir les espaces verts.

Commission Vie du Village

✓ **Nettoyons la nature – Alix Au propre**

Le samedi 14 mai 2022 aura lieu « Alix au Propre ». Pour tous celles et ceux qui souhaitent participer, RV est donné à 9h45, Place de la Mairie.

Mme Marie Pailloncy demande qu'une communication soit faite sur ce sujet.

La question se pose du voyage à Paris des enfants du CMEJ prévu le 18 mai 2022. Un point doit être fait sur les participants, les horaires Il sera demandé à Mme Véronique Martinez de faire un mail récapitulatif.

✓ **Cérémonie du 8 mai**

La cérémonie aura lieu à 11h00 le dimanche 8 mai 2022 au cimetière.

Elle sera suivie d'un verre de l'amitié offert par la municipalité. Il sera servi au caveau d'Astalix.

Mme Frédérique Burtin précise que la fanfare aura que quelques représentants pour cette cérémonie.

Par contre, comme chaque année, elle sera présente au complet pour la cérémonie du 11 novembre.

✓ **Conférence de M. Nicolas Hirsch « Le Rose ce n'est pas que pour les filles »**

Le vendredi 8 juillet 2022 à 19h30 en mairie d'Alix, salle des mariages, une conférence « Le Rose ce n'est pas que pour les filles » sera proposée par M. Nicolas Hirsch dans le cadre de la manifestation « Rosé nuit d'été ».

Commission Travaux et Voirie

✓ **Point sur les travaux prévus en 2022 à l'école**

La peinture des murs et le sol de la maternelle (PS / MS) seront refaits cet été. C'est l'entreprise Carré d'Art Peinture qui interviendra.

Le bardage du module scolaire sera finalement fait cet été également.

Il faudra prévoir une alarme sur le module scolaire du fait qu'il y ait des ordinateurs dans cette salle.

✓ **Point sur les travaux de sécurisation du village**

Ces travaux peuvent être pris sur le budget investissement de la CCBPD.

Il sera fait en parallèle une demande de subvention à la région.

Des ajustements sont à faire par rapport à l'arrêt de car, aux ralentisseurs

✓ **Mur en pierres dorées rue Aymé Chalus**

Côté route, les joints seront refaits par l'entreprise Gantelet Berthier (coût pris en charge par le département)

✓ **Ponts d'Alix**

Alix compte quatre ponts sur l'ensemble du village. Deux d'entre eux ont fait l'objet d'un état des lieux par les services de l'état. Ce sont le Pont des Bruyères et le Pont du Vieux Moulin. Suite à cet état des lieux, il n'y a pas de travaux à prévoir sur ces deux ponts. Il reste à voir quel organisme s'occupe du suivi.

✓ **Point sur les pistes de reconversion des locaux de l'ancienne micro crèche**

Plusieurs pistes sont à l'étude :

- Appartement à louer pour une famille d'Alix dont la maman est une future assistante maternelle. Il faudra qu'elle soit agréée avant d'avoir le logement. Ce qui peut prendre du temps.
- Lieu d'accueil de plusieurs assistantes maternelles du secteur (MAM – Maison d'Assistants Maternelles)
Il faudra voir qui prendra en charge le coût du loyer et des charges.

Une visite avec la PMI (Protection Maternelle Infantile) est envisagée pour constater la conformité des lieux.

Commission Urbanisme

✓ **Instruction demande d'autorisation d'urbanisme de M. le Maire (Permis et DP) – Délibération n°2022-27**

Au terme de l'article L422-7 du code de l'urbanisme, si le maire est intéressé à un projet faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le Conseil Municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision.

Monsieur le Maire, Pascal Lebrun, est propriétaire d'une parcelle de terrain et d'une maison d'habitation situées sur le territoire de la commune d'Alix figurant au cadastre sous le numéro U 1229.

Monsieur le Maire va notamment réaliser des travaux de transformation et de surélévation sur la parcelle concernée.

Cette opération donnera lieu à des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables).

Il est donc nécessaire, par une délibération spéciale, de désigner un membre de l'assemblée pour statuer sur ses demandes.

Au regard des éléments exposés, il vous est proposé :

- de désigner M. Alain Driot de la commission urbanisme aux fins de prendre les décisions relatives aux autorisations d'urbanisme susvisées en lieu et place du maire intéressé.

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Point sur les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme**

DP 069 004 22 00001 – 11/01/2022

M. CORREARD / 780 Rue Aymé Chalus / Clôture / Accordée

DP 069 004 22 00003 – 24/01/2022

M. CORREARD / 780 Rue Aymé Chalus / Serre + Portail / En cours

DP 069 004 22 00005 – 07/02/2022

Mme et M. DUBOIS / 144 route de la Rochelle / Changement des menuiseries / En cours

DP 069 004 22 00006 – 09/02/2022

M. PICO / 15 Route du Garret / Aménagement local poubelles / En cours

DP 069 004 22 00007 – 09/02/2022

M. PICO / 185 Route du Garret / Changement des menuiseries / En cours

DP 069 004 22 00015 – 02/04/2022

M. PELOSSE / 98 allée des Iris / Réfection de la façade / En cours

DP 069 004 22 00016 – 13/04/2022

M. BONACHERA / 363 Rue Aymé Chalus / Garage / En cours

DP 069 004 22 00017 – 25/04/2022

M. BONACHERA / 363 Rue Aymé Chalus / Portail / En cours

PA 069 004 22 00001 – 26/04/2022

M. CORDON / 47 Chemin des Ecoliers / Permis d'Aménager / En cours

Le conseil municipal valide le fait de louer un logiciel (Adobe Illustrator) facilitant la réalisation de plans. Il sera utile pour les demandes d'autorisation liées à la commune.

Commission environnement

✓ **Gouvernance de la zone de valorisation de déchets verts**

Ce point a été discuté plus haut avec la délibération de la subvention.

Commission reconversion de l'hôpital

La réunion prévue en sous-préfecture le 5 mai est reportée au 13 mai 2022.

Cette réunion se fera avec MM. le Sous-Préfet Boyer, Pascal Lebrun et Nicolas Hirsch, HNO (Hôpital Nord Ouest) et HCL (Hospices Civils de Lyon), l'ensemble des services de l'état (DDT, ABF ...), l'EPORA, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, le Département, La Région ainsi que l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) qui accompagne le projet de reconversion au niveau national.

Questions diverses :

✓ **Registre Plan d'alerte et d'urgence : distribution des courriers**

Un courrier informant les Aliois sur la possibilité de s'inscrire sur le registre « Plan d'alerte et d'urgence » sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Ce registre permet aux personnes fragiles d'être contactées par les services de la mairie en cas d'incidents majeurs (canicule, inondations, ...)

✓ **Repas des anciens**

M. Norddine Guedami demande aux élus lesquels seront présents au repas des anciens organisé par le CCAS le dimanche 15 mai 2022. Ce repas sera offert pour les conseillers municipaux non indemnisés et les membres du CCAS.

✓ **Salle des fêtes**

M. Fabien Dupin soulève le point de la location de la salle rurale. Le roulement à 5 élus est trop faible. Les permanences reviennent vite. La tâche est stressante. Par ailleurs il serait bien de revoir le formulaire de l'état des lieux.

Il est proposé de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

✓ **Démarchage suspect sur la commune**

Deux jeunes personnes de 25 ans environ, un garçon et une fille, disant travailler pour une société de télésurveillance sans avoir de vêtements ni de véhicule à l'effigie de la société, passent dans les maisons pour proposer des contrats avec ladite société.

Mme Audrey Maiale évoque également la présence de deux autres personnes proches des domiciles aux discours incohérent.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00. Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 7 juin 2022 à 20h00.

Suivent les signatures :

Le secrétaire :

Marie PAILLONCY



Les conseillers municipaux :

Marina AFLALO

Franck DUMOULIN

Nicolas HIRSCH

Véronique MARTINEZ

Pour le Maire empêché, le 1^{er} Adjoint :

Norddine GUEDAMI



Frédérique BURTIN

Fabien DUPIN

Véronique JON

Bruno MUNDA

Alain DRIOT

Stéphanie GUERIN

Audrey MAIALE

Franck SUBERT